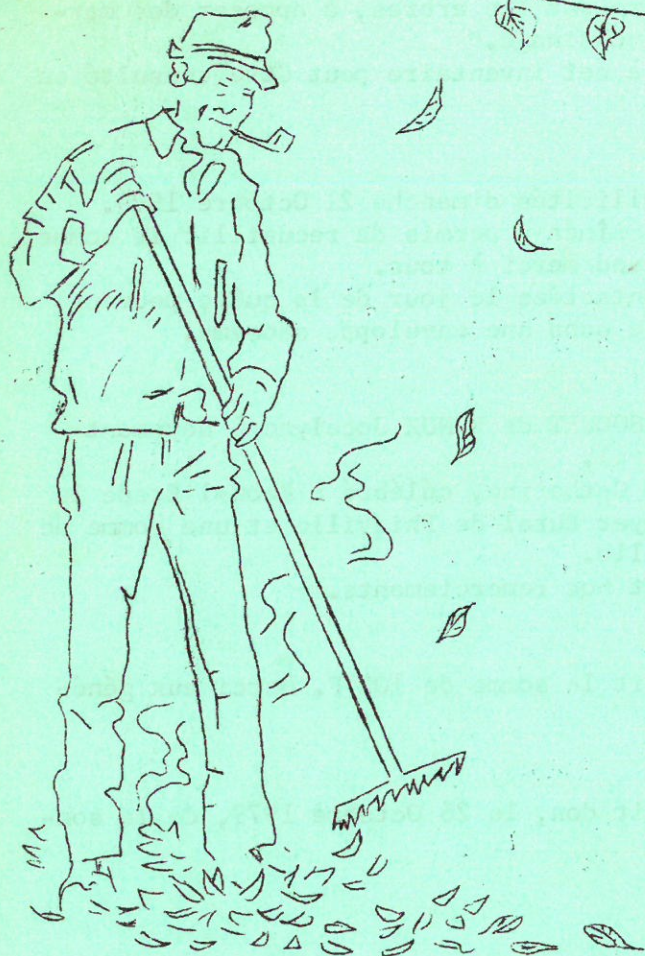




ENTRÉE-NOUVE.

OCTOBRE 79

I.- CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE.

- 9 h 15 : Messe
 - à l'issue de la Messe, un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts et à la stèle Pierre Pierron avec la participation de la chorale de Thiaville.
 - après cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la Municipalité, sera servi salle du Foyer Rural. Toute la population y est cordialement invitée.
 - 13 h : repas des Anciens Combattants suiv., au dessert, d'une sauterie.
- La municipalité et les Anciens Combattants invitent la population toute entière à assister, nombreuse, à ces cérémonies du Souvenir.

II.- DISTINCTIONS.

Le 19 Octobre 1979 à 20 h 30 dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Raon-l'Étape, en présence de nombreuses personnalités, ont été remis les diplômes de secouristes, spécialité " réanimation ", à

- Monsieur Bernard PIERRAT,
- Madame Danièle PIERRAT, son épouse,
- Madame Veuve Paul THIRIET,
- Monsieur Gilles BERTHIER, tous quatre de Thiaville.

J'adresse mes très vives félicitations à ces quatre récipiendaires et j'espère que leur exemple sera suivi par d'autres habitants de Thiaville.

III.- ORDURES MENAGERES - DEPOTS SAUVAGES.

Par note du 30 août 1979, le Préfet de Meurthe et Moselle demande à la Gendarmerie d'engager des poursuites systématiques à l'encontre des personnes qui créent des dépôts sauvages. La même note précise que l'élimination des déchets sauvages sera exécutée d'office, aux frais du responsable, après mise en demeure restée sans effet.

IV.- INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL.

Il est prévu par la loi et l'arrêté préfectoral précise en particulier:

" Nul ne peut s'opposer à l'exécution, sur son terrain, des travaux de triangulation, d'arpentage, de nivellement, ni à l'installation de bornes, repères, balises ou à l'établissement d'infrastructures et de signaux."

En outre, il est indiqué que les personnes accréditées sont autorisées " à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à pratiquer au besoin dans les parcelles boisées, les haies, les alignements, les terres plantées d'arbres épars, etc."

.../...

des coulées pour effectuer des visées ou chaînages de distances, à planter des piquets, à effectuer des mensurations et des sondages à la tarière sur les arbres, à apposer des marques de repère sur les arbres ou les objets fixés du voisinage."

Le texte complet des dispositions applicables à cet inventaire peut être consulté en Mairie.

V.- QUETE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES.

Adjoint et Conseillers Municipaux vous ont sollicités dimanche 21 Octobre 1979. Votre générosité et votre solidarité en faveur de nos Aînés a permis de recueillir la somme de 1 458,60 F, ce qui constitue un record. Un très grand merci à tous.

A noter que les personnes qui n'ont pu être contactées le jour de la quête peuvent (si elles le désirent) remettre en Mairie leur obole dans une enveloppe anonyme.

VI.- LE BONHEUR GENEREUX.

A l'occasion du mariage DURAND Claude - D'HERISCOURT de LANUX Jocelyne à Nayemont-les-Fosses, la somme de 90 F a été versée au Foyer Rural.

A l'occasion du mariage DEMANGE Daniel - COLIN Catherine, célébré à Raon-l'Etape le 29 Septembre, une somme de 93,50 F a été remise au Foyer Rural de Thiaville et une somme de 93,50 F également pour les Sapeurs-Pompiers de Thiaville.

Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes époux et nos remerciements.

VII.- QUETE EN FAVEUR DES AVEUGLES.

Elle a eu lieu le 7 Octobre dernier et a produit la somme de 102 F. Merci aux généreux donateurs et gentilles quêteuses.

VIII.- DONS.

Madame Marie-Jeanne COUTY et sa famille ont fait don, le 26 Octobre 1979, de la somme de 100 F ainsi répartie:

- 30 F au Foyer Rural de Thiaville,
- 30 F à l'Association Familiale,
- 40 F aux Anciens Combattants.

Par ailleurs, un don anonyme de 50 F a été enregistré en faveur des Anciens Combattants, et un autre don, anonyme aussi, en faveur de nos Anciens.

Le maire, au nom de ces différentes Associations, remercie sincèrement pour ces dons.

IX.- FOYER DU JEUNE OUVRIER " LE GRAND SAUVOY ".

Ce foyer situé route de Metz, n° 17, 54320 MAXEVILLE est en mesure d'héberger les jeunes qui sont appelés à venir travailler dans l'agglomération nancéienne. Il assure également le vivre et le couvert, l'animation dans un cadre agréable et dans des locaux rénovés.

X.- MAISON A VENDRE.

Il s'agit de l'immeuble de Madame Veuve DUMOND, situé à Fagnoux, n° 34 (dernière maison à droite près de la fontaine, en allant à Sainte-Barbe).

Elle comprend 5 pièces, garage, terrain de 480 m² (devant, derrière, jardin sur le côté). Elle est libre de tout occupant.

L'adjudication publique ayant été négative, les personnes intéressées peuvent s'adresser dès à présent chez Maître COLIN, Notaire à Baccarat.

PRIX INTERESSANT - URGENT.

M . J .

- ON NOUS PRIE DE FAIRE PART -

I.- FOYER RURAL.

1. Location de la salle du Foyer Rural.

Les prix applicables désormais seront les suivants:

- 200 F pour le 1er jour,
- 150 F pour le 2ème jour, s'il y a lieu.

Les sommes ci-dessus comprennent le chauffage et l'éclairage. Le nettoyage reste à effectuer par le locataire.

.../...

2. Sorties patinoire.

Organisées par l'Union Locale du Pays de Baccarat, elles auront lieu les vendredis 21 Décembre, 18 Janvier, 22 Février, 14 Mars et 11 Avril.

Prix: 30 F comprenant: le transport aller et retour jusqu'à Nancy en autocar, l'entrée à la patinoire, la location des patins.

3. Football.

Après sa victoire sur Frémifontaine, notre équipe est classée 8ème avec 6 points pour 6 matchs joués (2 gagnés, 2 nuls, 2 perdus) en championnat 3 ème série de la Ligue Lorraine de Football.

4. Bal de l'Armistice.

Il aura lieu le 10 Novembre au soir et le Foyer invite cordialement les habitants et nos voisins de Lachapelle à venir passer quelques heures de détente " entre nous ".

P . K .

II.- GYMNASTIQUE FEMININE.

A l'issue de 30 séances de culture physique, Mme Michèle DIVOUX s'est vue décerner la breloque d'Argent.

Par ailleurs, en self défense, Mademoiselle Sabine TANGUY a reçu la breloque d'argent (capacité).

Toutes nos félicitations à ces deux récipiendaires.

J . S .

III.- PING - PONG.

Depuis le 23 Septembre, Monsieur Claude GUYOT est nommé responsable du tennis de table.

Voici le calendrier des différentes rencontres:

H O N N E U R B

Aller

20 Octobre
3 Novembre
17 Novembre
1er Décembre
15 Décembre

THIAVILLE - ANGOMONT
LARONXE - THIAVILLE
THIAVILLE - ROVILLE
FLIN - THIAVILLE
THIAVILLE - PEXONNE

Retour

26 Janvier
9 Février
23 Février
8 Mars
22 Mars

3ème D I V I S I O N

" E S P O I R "

Aller

3 Octobre
7 Octobre
4 Novembre
8 Décembre
5 Janvier
9 Janvier

THIAVILLE - CROISMARE
BADONVILLER - THIAVILLE
THIAVILLE - ANGOMONT
CHENEVIERES - THIAVILLE
THIAVILLE - REHAINVILLER
THIAVILLE - PEXONNE

Retour

2 Février
16 Février
15 Mars
29 Mars
12 Avril
26 Avril

Notre équipe " Espoirs " a remporté brillamment son premier match en championnat par 4 à 0 contre l'équipe de Croismare.

COIN DES ANCIENS COMBATTANTS.

C . G .

La Section A.M.S. de THIAVILLE - LACHAPELLE informe:

La journée du Souvenir du 11 Novembre 1979 se déroulera comme suit:

- 9 h 15 : Messe

- 10 h : Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes.

Participation éventuelle, si les horaires le permettent, de membres de la Fanfare Raonnaise, mis gracieusement à notre disposition par nos amis raonnais.

Vin d'honneur offert par la Municipalité.

- 12 h 30 : Repas annuel de la Section A.M.C. suivi d'une sauterie " Entre Nous " au Foyer Rural.

Les inscriptions seront prises jusqu'à la date limite du jeudi 8 Novembre 1979, soit chez les commerçants (Boulangerie, Boucherie) ou par Messieurs FLEURENCE ou SOUVAY au lotissement.

Le montant sera réglé au moment du repas au coût du prix de revient.

J . F .

LE COIN DES ECOLIERS.

Cendrillon.

Il était une fois une petite fille très gentille. Son père l'aimait et sa mère aussi. Un jour sa mère mourut. Alors le roi se remaria avec une autre femme très méchante, elle avait déjà deux filles qui étaient très laides et très méchantes. Il y avait un roi pas très loin qui voulait que son fils se marie. Alors il dit qu'il donnerait un bal ce soir. Quelqu'un frappa à la porte. Cendrillon alla ouvrir; c'était l'officier du roi qui donnait les invitations pour le grand bal de ce soir. Alors la méchante belle-mère dit à Cendrillon: tu pourras aller au bal quand tu auras fini ton travail. Elle dit à ses filles d'aller se préparer. Elles y allèrent et un moment après elles descendirent l'escalier en criant " nous sommes prêtes ". Mais Cendrillon n'était pas prête et le carrosse attendait devant la porte. Alors sa mère lui dit: nous avons assez perdu de temps, et elle dit aux gardes de partir sans elle. Cendrillon suivit des yeux le carrosse aussi loin qu'elle put. Ensuite elle alla pleurer au fond du jardin. Tout à coup quelqu'un vint. C'était la marraine de Cendrillon. Elle lui dit: je sais que tu voudrais bien aller au bal n'est-ce pas? Oui, dit Cendrillon en soupirant, je voudrais bien mais regardez ces vieux habits. Et bien va me chercher une citrouille dans le jardin; as-tu six souris? Oui, et bien donne-les moi. Elle changea la citrouille en carrosse et les souris en chevaux. Mais il fallait un conducteur, elle changea un rat. Mais Cendrillon dit " je ne peux y aller avec ces sales vêtements ". D'un seul coup de baguette sa robe se transforma en une robe magnifique. Elle partit et arriva au palais. On dit au prince qu'il y avait une belle jeune fille qui venait. Il alla la chercher et tout de suite le prince l'invita à danser et les soeurs de Cendrillon ne la reconnurent pas. Cendrillon s'amusa bien, le prince ne la quittait jamais. Mais minuit sonna, elle se rappela ce que lui avait recommandé sa marraine. Alors elle courut vite pour aller dans son carrosse. Elle avait perdu une pantoufle de vair et le prince lui-même la ramassa. Mais pendant ce temps Cendrillon était revehue chez elle et elle était redevenue comme avant. Quand ses soeurs arrivèrent elles dirent à Cendrillon qu'elles avaient vu une belle princesse inconnue. Un jour le prince dit qu'il épouserait celle qui pourrait mettre son pied dans la pantoufle. Les gardes allèrent chez Cendrillon. En voyant la pantoufle les soeurs dirent " elle est à moi!" Mais ce fut impossible de mettre leurs pieds dedans. Mais aussi ils l'essayèrent à Cendrillon et elle lui alla très bien. Le lendemain le prince se maria avec Cendrillon et ils furent très heureux dans leur palais.

Sophie, CM1

Le joueur de flûte.

Il était une fois dans une ville appelée Hamelin des gens qui vivaient bien tranquillement. Et un soir les gardes virent dans les rues de la ville des milliers de souris. Ils réveillèrent toute la ville pour dire que des milliers de souris allaient entrer dans les maisons et manger toutes les provisions de blé. Et toute la nuit on fit la guerre aux souris. A l'aube tous les habitants d'Hamelin se reposèrent pendant que les souris grignotaient le blé. En voyant ce désastre le maire écrivit au roi qui envoya cent chats. Mais quand les chats eurent bien mangé ils n'attrapèrent plus de souris. Alors le maire arrêta que celui qui enlèverait toutes les souris aurait cent écus. Au bout d'une semaine un jeune homme vint voir le Maire et lui dit qu'il voulait essayer de faire partir les souris. Le maire accepta. Alors le jeune qui était joueur de flûte se mit à jouer dans les rues et toutes les souris sortirent des maisons et suivirent le jeune homme qui les emmena dans la rivière où elles se noyèrent. Puis le jeune homme alla revoir le maire pour qu'il lui donne ses cent écus. Mais le maire se mit à rire et lui donna un seul écu. Alors le jeune homme emmena les enfants qui se noyèrent comme les souris.

Michèle, CM2